

Grandir dans la foi –Vivre des Sacrements - année 2

1.

Comme vous avez pu le lire il y a 15 jours, nos évêques nous invitent cette année à aller à la redécouverte des « Sacrements de guérison » (la réconciliation et les sacrements des malades) et des « sacrements de construction de l’Eglise et du monde » (le mariage et les ordinations).

Voici comment, dans la brochure « Re-naître – Vivre des sacrements », nos évêques introduisent les « sacrements de guérison » :

« Les humains que nous sommes sont blessés dans leur âme comme dans leur corps. Notre vie est souvent assombrie par la faute et le péché, par l’impuissance et la mauvaise volonté. A quoi s’ajoute le poids de la maladie, du handicap et de la vieillesse. En bien des endroits, il manque aux personnes éprouvées l’aide de la médecine moderne et plus importante encore, la proximité de vrais amis, de sorte qu’ils sont seuls dans la quête d’un sens et d’un soutien au cœur de leur misère. Chacun aspire à la confiance et à la paix, au pardon et au rétablissement, à l’espérance et à un horizon. Oui, tous nous voulons renaître. Et c’est pour cela que le Christ nous tend la main à travers les sacrements de la guérison : la réconciliation et l’onction des malades. »

2.

Ainsi, c’est le Christ lui-même qui nous tend la main à travers les sacrements de guérison. Pour en prendre davantage conscience, il nous est bon d’ouvrir les Evangiles pour y rencontrer le paralysé à qui Jésus dit : ‘Lève-toi et marche » ; ou le sourd-muet à qui il dit : « Ouvre-toi » ; ou encore le lépreux qui s’entend dire : « Sois purifié » ; et aussi l’aveugle à qui Jésus rend la lumière.

Et nous rappeler que leur guérison physique était toujours le « signe » d’une guérison plus profonde, plus intérieure, d’une guérison du cœur...

Il nous est donc bon d’aller à leur rencontre et de pouvoir reconnaître combien nous leur ressemblons : ne suis-je pas, moi aussi, de temps en temps aveugle, sourd ou muet ?

Mon cœur n’est-il jamais rongé par telle ou telle lèpre ? Et ne suis-je donc jamais paralysé sur la route d’évangile à laquelle le Seigneur m’appelle ?

Comme dans l’évangile, Jésus sème aujourd’hui la guérison et la vie. Nous tournerons-nous vers Lui avec confiance, et lui dirons-nous, comme les aveugles, sourds ou paralysés d’il y a 2000 ans : « Seigneur, guéris-moi ! » ?

3.

Le premier sacrement de la guérison qu’apporte le Christ, c’est le Baptême. Il est le sacrement du salut, le sacrement qui ouvre à une vie nouvelle.

Mais nous ne le savons que trop bien : ce n’est pas parce que l’on a été baptisé qu’automatiquement la vie devient parfaitement conforme à l’évangile et reflète le visage du Christ.

La « renaissance » qui est le baptême est, comme l’écrit St Paul, tel « un trésor que nous portons dans des vases d’argile » (2 Cor 4,7).

Comme l’écrivent nos évêques :

« La vie dans « notre demeure terrestre » (2 Cor 5,1) reste vulnérable et fragile. Même dans la maison paternelle, nous agissons facilement en fils et filles perdus. »

Avec quelle rapidité notre cœur ne se détourne-t-il pas de la lumière que nous avons reçue ?

Même à des chrétiens convaincus, il arrive souvent de ne pas faire le bien qu’ils veulent, mais de commettre le mal qu’ils ne veulent pas (cfr Rm 7,19) » (n°48)

Que faire dans ce cas ?

Faudrait-il donc recommencer le baptême ?

4.

Lorsque des baptisés se sont éloignés de la vie évangélique, ne doit-on pas recommencer leur baptême ?

C'est la question que se sont posée les premières générations chrétiennes vis-à-vis de ceux qui devant les persécutions, avaient renié leur appartenance à la communauté chrétienne, et puis demandaient à revenir lorsque la situation s'apaisait.

Fallait-il recommencer leur baptême ?

D'autres fautes atteignant gravement la vie de la communauté (le meurtre et l'adultère) posaient la même question.

Il était clair que par de telles « trahisons » de son baptême, le chrétien se coupait de la communauté, il s'en excluait lui-même. Et l'accès à la communion lui était refusé.

Mais à la lumière de l'évangile, la question de la miséricorde restait posée. Jésus ne s'était-il pas présenté comme le bon berger qui va à la recherche de la brebis égarée ?

N'avait-il pas parlé de l'amour miséricordieux d'un Père tout heureux de voir revenir vers lui le fils prodige ?

Pour le pécheur, tout espoir n'était donc pas perdu.

5.

Que se passait-il donc dans les premiers siècles chrétiens, pour le pécheur qui voulait réintégrer la communauté ?

Écoutons nos évêques (brochures n° 49 et 50) :

« Pendant une période déterminée, on avait le statut de « pénitent » et on revêtait un habit adapté. Durant ce temps de renouvellement, on s'ouvrait à la parole de Dieu qui pardonne, on essayait autant que possible de réparer le mal commis et, en union avec ses frères et sœurs, on priait ardemment pour la rémission des péchés.

Cette période de pénitence publique prenait fin quand l'évêque permettait de communier à nouveau. C'est par un souhait de paix qu'il scellait la réconciliation avec la communauté affectée, elle aussi, par le péché. La jeune Eglise considérait très justement cette réconciliation comme un second baptême, une planche de salut pour un naufrage. »

Cette « réintégration des pénitents » se vivait une fois par an, durant la Semaine Sainte – le Jeudi Saint – à la fois pour l'inscrire dans la dynamique baptismale de Pâques et pour permettre aux pécheurs réconciliés de retrouver pleinement leur place dans la communauté à la Veillée Pascale en y communiant.

6.

Cette « pénitence publique » dont nous avons parlé la dernière fois, était donc très exigeante, et de plus, elle n'était pas renouvelable : on ne la recevait qu'une fois dans sa vie. D'où la conséquence que nous décrivent nos évêques au n°50 de la brochure « Renaître ».

« Craignant de perdre à nouveau cette deuxième et dernière chance, les chrétiens prolongeaient toujours plus longtemps leur temps de pénitence.

A la longue, la réconciliation finale fut même ajournée jus qu'immédiatement avant la mort, comme une sorte de sacrement pour les mourants. Voilà qui posait un dilemme pastoral. Bien des chrétiens devaient se priver de l'eucharistie pendant des années, alors que le Christ avait répandu son sang pour le pardon des péchés. »

Cependant, parallèlement à ce déclin de la pénitence publique, un nouveau type de pratique pénitentielle va se dessiner autour des monastères vers le 6^{ème} siècle. Nous en parlerons la semaine prochaine

7.

Vers le 6^{ème} siècle, dans les monastères et autour des monastères, les moines jouent un rôle de plus en plus important de conseil et d'accompagnement spirituel. Et dans le cadre de cet accompagnement, l'aveu privé des péchés prend régulièrement place. Et pas seulement l'aveu des péchés graves, mais tous les péchés, car le fait de les reconnaître et d'en recevoir le pardon, est vécu comme un chemin de progrès spirituel.

A la différence de la pénitence publique dans laquelle l'absolution n'était donnée qu'après l'accomplissement du temps et des actes de pénitence, le prêtre, ici, accordait le pardon au nom du Christ immédiatement après l'aveu des péchés. Et c'est ensuite seulement que le pécheur pardonné accomplissait la « pénitence » que lui demandait d'accomplir le prêtre.

Comme l'écrivent les évêques :

« Cette nouvelle approche avait comme avantage que les chrétiens accédaient plus rapidement à l'eucharistie, si nécessaire pour mener une vie chrétienne authentique. »

8.

Nous avons découvert cette nouvelle approche, née vers le 6^{ème} siècle, et permettant de recevoir le pardon du Seigneur tout au long de sa vie. Au fil des siècles, cette pratique a cependant aussi connu des dérives : aveu superficiel, légalisme, pénitence très formelle. Dans le mouvement de renouveau suscité par le Concile Vatican II, on s'est donc interrogé sur la pratique de ce sacrement du pardon, et les réajustements nécessaires ont été proposés : nous irons à leur découverte à partir de la semaine prochaine.

Des fruits de ces réajustements sont déjà bien perceptibles ainsi que nous l'écrivent nos évêques au numéro 52 de la brochure :

« C'est aujourd'hui tout à l'honneur des jeunes chrétiens qu'ils soient souvent ouverts sans préjugés à une pratique pénitentielle plus authentique. Comme évêques, nous avons pu participer aux journées mondiales de la jeunesse, ainsi qu'à des marches et à des pèlerinages de jeunes. On n'y vit pas seulement des célébrations communautaires de la pénitence à partir de l'Evangile du pardon divin, mais c'est aussi l'occasion d'un aveu personnel et parfois une amorce d'accompagnement spirituel. Les jeunes témoignent parfois d'un étonnant sens de leur responsabilité par rapport au mal, ainsi que d'une profonde confiance dans l'amour et dans la réconciliation offerts par le Christ »

9.

Comment aujourd'hui pouvons-nous vivre le retournement intérieur (conversion) et le retour à Dieu, et accueillir son Amour Miséricordieux ?

Le rituel du Sacrement qui porte le double nom de « pénitence » et de « réconciliation » souligne d'abord la multiplicité des chemins que nous pouvons emprunter pour revenir vers le Seigneur.

Il cite : - le pardon mutuel,

- le partage et l'entraide,
- la lutte contre l'injustice,

- l'engagement apostolique dans le don de soi,
- la prière.

Cette prière qui, à différents moments de la liturgie, prend une connotation pénitentielle.

Tous ces chemins nous ouvrent au pardon de Dieu, et sont autant de jalons pour nous conduire à célébrer le sacrement comme le sommet de la manifestation de l'Amour Miséricordieux du Seigneur.

Mais moi qui suis un bon chrétien, moi qui emprunte au fil des jours les chemins cités ci-dessus, ai-je vraiment besoin de ce sacrement ?

Le pardon de Dieu ne m'est-il pas donné dans la prière, dans l'eucharistie, et dans mes démarches de réconciliation avec mes frères ?

10.

Devant la question de la « nécessité » du Sacrement du Pardon – hormis en cas de faute grave -, sans doute nous faut-il nous rappeler que notre chemin de foi est d'abord une histoire d'amour, une histoire d'amour entre Dieu et nous... et que dans une telle perspective, la notion de « nécessité » n'est guère adéquate. Si je m'exprime en termes de « nécessité », je suis centré sur moi-même : moi, j'ai besoin – ou je n'ai pas besoin d'entendre une parole de pardon prononcée de la part de Dieu.

Il y a une autre manière d'envisager les choses : prendre conscience que Dieu, lui, a envie de me dire qu'Il m'aime, et qu'Il m'aime tel que je suis, malgré mes faiblesses, malgré mes péchés... et que la joie de Dieu est d'exprimer son Amour miséricordieux, et de pardonner.

Alors, je viens pour que Dieu, par le prêtre, puisse dire cette parole d'amour.

En venant recevoir le Sacrement, mon regard est centré sur Dieu, sur son Amour...

Il désire me le dire ; c'est sa joie... et je viens l'entendre – et c'est une grande grâce et une grande joie.

11.

Le Sacrement de Réconciliation, c'est donc d'abord Dieu qui désire me pardonner. Dans leur brochure « Renaître – Vivre des Sacrements », nos évêques, au n°55, nous rapportent une légende parlante à propos de Saint-Jérôme. Jérôme vit ascétiquement au désert ... mais Dieu lui semble bien absent : « En dépit de tous ses efforts généreux, aucune réponse n'était venue du ciel. Il partait à la dérive sans gouvernail au milieu de ses tempêtes intérieures, si bien que les vieilles tentations déjà bien familières ne tardèrent pas à lever la tête. Jérôme avait perdu courage. Qu'avait-il donc fait de mal ? Où trouver la cause de ce court-circuit entre Dieu et lui ? Et comment rétablir le contact avec la grâce ? Jérôme se creusait ainsi la tête, quand soudain il remarqua un crucifix qui était venu se fixer entre les branches desséchées d'un arbre. Jérôme se jeta alors sur le sol et se frappa la poitrine d'un geste solennel et vigoureux. Aussitôt Jésus rompit le silence et s'adressa à Jérôme du de la croix – Jérôme dit-il, qu'as-tu à me donner ? Que vais-je recevoir de toi ? (...) »

12.

« La seule voix de Jésus suffit à rendre courage à Jérôme et il songea immédiatement à quelque présent qu'il pourrait offrir à son ami crucifié.

- La solitude dans laquelle je me débats, Seigneur, répondit-il

- Excellent, Jérôme, répondit Jésus. Je t'en remercie. Tu as vraiment fait de ton mieux.

Mais as-tu quelque chose de plus encore à m'offrir ?

Jérôme n'hésita pas un instant : bien sûr qu'il avait une foule de choses à offrir à Jésus :

Naturellement, Seigneur, reprit-il, mes jeûnes, la faim et la soif : je ne mange qu'au coucher du soleil !

A nouveau Jésus répliqua :

- Excellent, Jérôme, je t'en remercie. Je le sais, tu as fait de ton mieux. Mais as-tu encore autre chose à me donner ? Une nouvelle fois, Jérôme songea à ce qu'il pourrait encore offrir à Jésus. Et le voilà à mentionner ses veilles, la longue récitation des psaumes, son étude assidue de la Bible, de jour comme de nuit, le célibat auquel il s'essayait tant bien que mal, le manque de confort, la pauvreté, les hôtes les plus imprévus qu'il se faisait fort d'accueillir sans grogner et avec une mine pas trop désagréable, enfin la chaleur du jour et le froid de la nuit (...) »

13.

« A chaque fois, Jésus le félicitait et l'en remerciait. Il le savait depuis longtemps : Jérôme tenait tellement à faire de son mieux. Mais à chaque fois aussi, un sourire malicieux sur les lèvres, il le pressait et lui demandait encore :

- Jérôme, as-tu quelque chose de plus à me donner ?

A la fin, ayant énuméré toutes les bonnes œuvres dont il se souvenait, et comme Jésus lui posait une dernière fois la même question, un peu découragé et ne sachant plus à quel saint se vouer, Jérôme ne put que balbutier :

- Seigneur, je t'ai déjà tout donné. Il ne me reste vraiment plus rien.

Alors il se fit un grand silence dans la grotte et jusqu'aux confins de Désert de Juda, et Jésus répliqua une dernière fois :

- Si, Jérôme, tu as oublié une seule chose : donne-moi encore tes péchés, afin que je puisse les pardonner ! »

14.

Dieu m'attend !

Voilà les mots qui me conduisent vers le Sacrement de Réconciliation : une parole de foi, qui tourne mon regard vers Dieu. Ma démarche est donc une réponse à un appel de Dieu. Et la première chose que je ferai après avoir été accueilli par le prêtre, ce sera de reconnaître la présence et l'amour du Seigneur, et de lui en rendre grâce : commencer par remercier Dieu pour tout ce qu'Il me donne et que je reconnais dans la foi.

Le deuxième temps sera de reconnaître à la lumière de la Parole de Dieu, mon « décalage » par rapport à cet amour : je perçois bien comment je devrais y répondre et je ne le fais pas ; je pose des actes qui sont en contradiction avec l'amour dont je me reconnais bénéficiaire : ce sont mes péchés. Je les dis – simplement – sans m'y appesantir, mais bien plutôt pour demander au Seigneur, non seulement de me pardonner, mais de m'aider là où il m'est plus particulièrement difficile de répondre à son Amour.

Je le fais parce que je suis sûr de Lui, je sais que si je le Lui demande avec confiance, Il ne peut que me pardonner et m'aider à grandir dans la communion à Lui en suivant les chemins de l'Évangile.

Le prêtre, dans la lumière du Seigneur, pourra me prodiguer l'un ou l'autre éclairage et m'invitera à une démarche qui m'aide à avancer sur le chemin de la conversion.

15.

Dans un climat de prière et de recueillement, le prêtre, après m'avoir écouté et dessiné des chemins de conversion, m'invite à accueillir le pardon de Dieu. Il ne va pas simplement me dire que Dieu me pardonne ou demander à Dieu de me pardonner : il va me parler au nom du Seigneur et me dire « Je te pardonne ! ». Le prêtre est le « ministre » du Sacrement : il me rend le Seigneur présent, et à travers sa voix et ses mots, c'est vraiment Dieu qui s'adresse à moi pour me dire « Je te pardonne ! ».

C'est là le propre des sacrements : ils sont des signes dans lesquels, en la personne du ministre, des gestes que celui-ci pose et des paroles qu'il prononce, Dieu se rend présent sur ma route et vient à ma rencontre pour m'offrir tout ce qui peut m'aider à grandir dans la communion à Lui et à mes frères. Autrement dit, à grandir en humanité... et ce ne peut qu'être source de paix et de joie. Le prêtre me donne donc « l'absolution », à laquelle je réponds « Amen », ce mot qui vient en quelque sorte sceller mon accueil du cadeau de Dieu. Le prêtre conclura en soulignant la paix que Dieu verse ainsi en nos cœurs et m'invitera à en vivre et à la rayonner.

16.

Nous avons découvert ces dernières semaines le déroulement du Sacrement de Réconciliation dans sa forme habituelle, celle qui nous est proposée durant les permanences des mercredis et samedis. Mais cette démarche personnelle peut s'inscrire dans l'écrin d'une célébration communautaire : c'est ce qui nous est proposé au temps de l'Avent et du Carême.

Là, c'est ensemble que l'on vient reprendre conscience de l'Amour infini de Dieu et de ses appels : on le fait en se mettant à l'écoute de textes de la Parole de Dieu, qui sera commentée par le prêtre.

On prend ensuite ensemble un temps de prière et de réflexion, qui nous aide à préciser les appels particuliers à la conversion, que le Seigneur nous propose.

Et puis, après une prière commune de demande de pardon, chacun pourra effectuer sa démarche personnelle auprès d'un prêtre, sachant qu'il est porté par la prière de toute l'assemblée.

Au terme des démarches personnelles, on pourra encore vivre un moment d'action de grâce et de louange communautaires.

Et l'on repartira bénis par le Seigneur, le cœur rempli de sa paix et de sa joie.

Oui, le Seigneur nous rejoint toujours là où nous sommes et tels que nous sommes, et Il nous fait signe... dans chaque sacrement, Il vient nous sauver !

17.

Nous avons donc, depuis septembre, redécouvert le Sacrement de Réconciliation, Sacrement de la guérison que le Seigneur apporte à nos vies blessées par le péché.

Autres Sacrements de guérison : les Sacrements des malades.

Lisons d'abord ce qu'écrivent nos évêques à ce propos au n°57 de la brochure « Renaître – Vivre des Sacrements ».

« Les premiers chrétiens ont expérimenté le sacrement de la rencontre de Dieu non seulement sur la ligne de fracture du péché et de la faute, mais aussi dans les épreuves de la maladie, de la vieillesse et de la mort. Comment auraient-ils pu oublier que Jésus a touché et guéri des malades (cfr Mc 3,10) ? Qu' « Il s'est chargé de nos maladies » (Mt 8,17) ? Il s'est si intimement identifié aux personnes blessées qu'Il a pu dire : « « J'étais) malade, et vous m'avez visité » (Mt 25,36) ?

A la suite de Jésus présent aux personnes malades et blessées, c'est aussi, depuis la jeune Eglise jusqu'à maintenant, la grande vocation des chrétiens : « Guérissez les malades », demanda Jésus aux disciples (Mt 10,8). « Ils faisaient des onctions d'huile à beaucoup de malades et ils les

guérissaient » (Mc 6,13) ».

18.

L'invitation adressée par Jésus à ses disciples, de rejoindre les malades en son nom, s'est directement répercutée dans la pratique des premières communautés chrétiennes. Nous en avons écho dans la lettre de St Jacques, qui écrit :

« L'un de vous est-il malade ? Qu'il fasse appeler les anciens de l'Eglise et qu'ils prient après avoir fait sur lui une onction d'huile au nom du Seigneur. La prière de la foi sauvera le patient ; le Seigneur le relèvera et, s'il a commis des péchés il lui sera pardonné » (Jc 5,14-15).

Et comme l'écrivent nos évêques toujours au n°57 de la brochure :

« L'onction des malades est devenue le signe par excellence de la présence de Dieu aux heures de maladie et de douleur. Les personnes souffrantes y trouvaient un réconfort non négligeable.

En Occident, et comme ce fut le cas de la pénitence, cette pratique fut pourtant progressivement reportée jusqu'au lit de mort, si bien qu'on en vint à parler des ' derniers sacrements '. »

C'étaient clairement l'optique jusqu'au Concile Vatican II, et c'est encore la sensibilité de certains chrétiens, même si ce n'est plus ainsi que l'Eglise parle aujourd'hui.

19.

Il est intéressant de remarquer que le rituel ne s'intitule pas « Le sacrement des malades », mais préfère parler « des sacrements des malades ». En effet, il s'agit de déployer de multiples manières des signes de la Présence et de la sollicitude du Seigneur envers ceux qui souffrent. C'est ainsi que le rituel évoquera d'abord la visite aux malades, et puis la communion portée aux malades.

Il développera ensuite l'onction des malades et puis le viatique et l'accompagnement des mourants. Dans notre société où le « non-rentable » est souvent marginalisé et où simultanément les progrès de la médecine augmentent l'espérance de vie, il est important de tisser des liens avec les personnes que l'âge, la maladie ou le handicap pourraient laisser sur le côté de la route.

Ces liens et les gestes sacramentels qui s'y inscrivent, ouvrent un avenir à chacun, quel que soit son âge, et quel que soit son état de santé.

Comme l'écrivent les évêques au n°59 de la brochure :

« Voilà qui reflète notre conviction que Dieu ne nous abandonne ni dans la maladie, ni dans le besoin. De ce point de vue, les personnes meurtries peuvent devenir nos maîtres. Elles nous enseignent que la valeur de la personne ne dépend pas de ses prestations. Elles attestent que nous avons toujours besoin de plus d'amour encore que nous n'en méritons. Elles nous aident à découvrir que l'essentiel de notre vie réside dans l'amitié et le signe de la sollicitude divine ».

19.

Porter la communion aux malades ou aux personnes qui ne peuvent plus se déplacer, est un service d'Eglise bien présent dans nos communautés. Par cette démarche, celui qui apporte la communion relie le malade à la communauté, et la communauté au malade.

Et il vient lui rendre le Seigneur présent. C'est donc loin d'être un simple petit geste banal ; c'est une démarche qui demande un minimum de développement, que l'on pourrait résumer ainsi :

- le visiteur vient au nom de la communauté ; il explicite ce lien au malade, il lui donne des nouvelles de ce qui se vit en paroisse, et de ce que l'on a vécu en célébration.
- il aide le malade à se mettre en présence du Seigneur : par le signe de croix, un instant de silence, une prière. Ou encore une reconnaissance de notre condition de pécheurs renouvelant notre foi en l'amour et la miséricorde de Dieu.
- il propose au malade un texte de la Parole de Dieu, qui le relie aux assemblées paroissiales.

Il fera éventuellement écho du commentaire qu'il a entendu de ce texte.

- après que l'on ait prié ensemble le « Notre Père », le visiteur présente l'Eucharistie : « Heureux les invités... », « Seigneur, je ne suis pas digne... » Et il donne la communion au Corps du Christ.
- Il est bon qu'un petit moment de prière silencieuse prolonge la communion, avant que le visiteur ne conclue avec une prière finale et une invitation à rester dans la paix et la joie du Christ

20.

Le sacrement de l'onction des malades est un sacrement de force et de joie... il n'est pas le « dernier sacrement » et ce n'est pas une « extrême onction »... Lorsqu'une personne arrive au moment du grand passage, c'est davantage le « viatique » qui s'indique que le sacrement de l'onction : le viatique, c'est le pain du dernier voyage, la dernière communion déposée dans la bouche de celui qui passe de ce monde vers le face-à-face avec le Père. Mais revenons au sacrement de l'onction des malades. Quand s'indique-t-il ? En toute circonstance où il est bon de sentir que Dieu nous rejoint et nous accompagne dans nos faiblesses : lorsque le poids des années se fait sentir, lorsque la maladie pèse lourdement sur le quotidien, lorsqu'un état dépressif rend toute chose difficile, ou encore, à la veille d'une intervention chirurgicale...

Chacun peut demander à un prêtre de recevoir ce sacrement : cela peut se faire en seul à seul, mais il est évidemment toujours préférable que cela se passe entouré de la prière d'autres chrétiens : entouré de sa famille, ou au cours d'une messe de semaine, entouré des chrétiens de l'assemblée.

On peut aussi rassembler en une célébration communautaire toutes les personnes qui désirent recevoir ce sacrement, ou – mieux encore – intégrer cette célébration communautaire du sacrement de l'onction des malades au cours d'une messe dominicale : cela manifeste alors clairement la place que la communauté accorde à ceux qui souffrent et sa sollicitude à leur égard.

21.

Voyons aujourd'hui comment se déroule la célébration de sacrement de l'Onction des Malades.

Après un temps d'accueil et de mise en présence du Seigneur, on peut placer une démarche pénitentielle comme on le fait au début de la messe. Si le malade le désire et que cela n'a pas pu se faire à un autre moment, il peut vivre ici le sacrement de Réconciliation.

Ensuite, comme dans tout sacrement, on se met à l'écoute de la Parole de Dieu : ne fût-ce que quelques phrases qui peuvent venir éclairer et soutenir le malade dans son accueil de la grâce de Dieu.

Nous arrivons alors au cœur du sacrement avec d'abord une prière faite de quelques invocations pour le malade, et ensuite, en silence, l'imposition des mains du prêtre sur la tête du malade. Pour l'onction, on utilise 'l'Huile des Malades » bénite par l'Evêque au cours de la Messe Chrismale ou – au besoin – de l'huile que le prêtre bénit au moment-même.

Le prêtre fait alors une onction sur le front et les paumes des mains du malade en disant :

« Par cette onction sainte, que le Seigneur, en sa grande bonté, vous reconforte par la grâce de l'Esprit Saint. Amen. Ainsi, vous ayant libéré de tous péchés, qu'Il vous sauve et qu'Il vous relève. Amen »

A suivre ...